



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue St-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Ryan Young est absent de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

07-181-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'ouvrir la séance ordinaire du 14 juillet 2014. Il est 19 h 31

Adoptée à l'unanimité.

07-182-14 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

07-181-14 Ouverture de la séance
07-182-14 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 07-183-14 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 07-184-14 Octroi de contrat pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option – Patrouille municipale – Appel d'offres public
- 7. Développement communautaire**
 - 07-185-14 Démission de deux membres du Comité de développement communautaire
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
 - 07-186-14 Demande de dérogation mineure sur le lot 1 556 609 situé au 23, rue Sainte-Anne
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses.
 - 07-187-14 Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs - Année 2014 – Appel d'offres public
 - 07-188-14 Octroi de contrat pour des services professionnels visant la préparation des plans et devis pour la démolition des ponts d'étagement
 - 07-189-14 Octroi de contrat pour la réalisation de tests d'amiante
 - 07-190-14 Octroi de contrat pour la réfection de la tour à boyau de l'hôtel de ville
 - 07-191-14 Renouvellement de contrat – Photocopieur du Centre Harpell (Loisirs)
 - 07-192-14 Contrat déneigement (SP-2010-17-ST) – Dernière année d'option

- 07-193-14 Octroi de contrat pour la réalisation d'une évaluation de la condition de la chaussée sur l'ensemble du territoire de la Ville
- 9.2. Conclusion de contrats
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
- 07-194-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la réalisation de travaux d'aménagement d'une bretelle d'accès temporaire
- 07-195-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Étude de circulation et de capacité du réseau local / dans le secteur nord
- 07-196-14 Abolition du poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne
- 07-197-14 Rejet des soumissions relativement à un appel d'offres sur invitation – Service de téléphonie mobile
- 10. Environnement**
- 11. Développement économique et touristique**
- 07-198-14 Ateliers de discussion (charrette) sur le développement économique
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
- 07-199-14 Adoption des comptes
- 07-200-14 Adjudication d'une émission de billets à la suite des demandes de soumissions publiques
- 07-201-14 Concordance (Émission de billets)
- 07-202-14 Courte échéance (Émission de billets)
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
- 14. Ressources humaines**
- 14.1. Contrats et ententes
- 07-203-14 Promotion au poste de bibliotechnicienne principale
- 07-204-14 Ajustement salarial - Superviseur de la Patrouille municipale

07-205-14 Transaction et quittance – Services techniques

14.2 Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

07-206-14 Avis de motion du règlement numéro 769 sur la circulation et la sécurité publique et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements

07-207-14 Avis de motion du règlement 533-64 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage afin de permettre la construction et l'exploitation des terrasses pour l'ensemble des lots se situant dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58

07-208-14 Adoption du règlement numéro 767 relatif à la citation de la maison Michel-Robillard située au 20 345 chemin Sainte-Marie comme immeuble patrimonial

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

07-209-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 52 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Baram	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détails des discussions du Comité local du patrimoine; ▪ Recommandations basées sur quoi;
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Minutes du comité consultatif sur le Web; ▪ À quoi sert un comité de démolition; ▪ Comité des travaux publics : formation, date, objectifs, critères de sélection;
Mme Parkinson	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vandalisme sur sa voiture; ▪ Pas de suivi par M. Young; ▪ Bouteilles de bières laissées sur le coin de sa rue;
Mme Baram	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grandes lignes des délibérations du conseil local du patrimoine du 8 juillet 2014.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2014-06-17	<i>Madame le Maire Paola Hawa</i>	Remerciement pour aide financière à l'école primaire du Bout-de-l'Isle	<i>Diane Lamarche-Venne Présidente Sonia Gagné-Lalonde Commissaire</i>
2014-06-18	<i>Madame le Maire Paola Hawa</i>	Merci pour appui à l'équipe de Vélo Québec	<i>Joëlle Sévigny Directrice générale Vélo Québec Événements</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

07-183-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juin 2014;

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 juin 2014 préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

07-184-14 Octroi de contrat pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option – Patrouille municipale -- Appel d'offres public

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 3 juillet 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option – Patrouille municipale au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Agence de sécurité Dynamic Inc.* pour un montant de 311 148,00 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une agence de sécurité – Patrouille municipale pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option.

D'autoriser la dépense de 100 000,00 \$, pour l'année 2014, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-290-00-451 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

07-185-14 Démission de deux membres du Comité de développement communautaire

ATTENDU la résolution 01-017-14;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'accepter la démission de Madame Lucie Marceau et de Monsieur Alain Dussault du Comité de Développement communautaire.

De remercier Madame Lucie Marceau et Monsieur Alain Dussault de leur implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

07-186-14 Demande de dérogation mineure sur le lot 1 556 609 situé au 23, rue Sainte-Anne
--

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 28 juin 2014 ;

ATTENDU QUE le CCU du 10 septembre 2013 recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

La Présidente de la séance, Madame le Maire, Paola Hawa, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 e) du règlement de zonage 533 permettant l'empiètement d'une section d'un porche sur une profondeur de 1 mètre et sur une largeur de 1.82 mètres pour le lot 1 556 609 du cadastre officiel du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

07-187-14 Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs - Année 2014 – Appel d'offres public
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 2 juillet 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs – Année 2014 au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat à la compagnie *Bordure et trottoir RSF Inc.* pour un montant de 88 731,95 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs – Année 2014.

D'autoriser une dépense de 88 731,95 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 80 038,73 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2015 : 26 680,73 \$
Pour l'année 2016 : 26 679,00 \$
Pour l'année 2017 : 26 679,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

07-188-14 Octroi de contrat pour des services professionnels visant la préparation des plans et devis pour la démolition des ponts d'étagement

- ATTENDU l'offre de service de la firme Cima+ datée du 3 juin 2014;
- ATTENDU QUE la firme Cima+ est déjà responsable des plans et devis de la partie carrefour en T;
- ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'accepter l'offre de service de la firme Cima+ relative à la préparation des plans et devis du projet de démolition des ponts d'étagement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer le contrat à la firme *CIMA+* pour les services professionnels visant la préparation des plans et devis du projet de démolition des ponts d'étagement P-13729B et P-13729C comprenant également les travaux de terrassement au pourtour du site.

D'autoriser la dépense de la somme de 24 719,63 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

07-189-14 Octroi de contrat pour la réalisation de tests d'amiante

- ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer un mandat à un laboratoire pour la réalisation de tests d'amiante sur les structures à démolir;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Roche* pour la réalisation de tests d'amiante sur les structures existantes à démolir.

D'autoriser la dépense de la somme de 6 898,50 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

07-190-14 Octroi de contrat pour la réfection de la tour à boyau de l'hôtel de ville

- ATTENDU QUE deux entreprises ont été sollicitées;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la réfection de la tour à boyau de l'hôtel de ville au plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat à l'entreprise *Construction et expertise PG* pour un montant de 9 191,68\$, taxes incluses, pour la réfection de la tour à boyau de l'hôtel de ville.

D'autoriser une dépense de 9 191,68 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-191-00-522 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-191-14 Renouvellement de contrat – Photocopieur du Centre Harpell (Loisirs)

ATTENDU QUE trois entreprises ont été sollicitées;

ATTENDU QU' une seule d'entre elles a soumis un prix;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat de location d'un photocopieur multifonction noir/blanc E-Studio 356 neuf à la seule compagnie soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer le contrat à la compagnie *Toshiba* pour un montant de 106,31/mois excluant les frais de service à 0.008\$/copies et les taxes pour une période de 48 mois.

D'autoriser une dépense de 855,61 \$, taxes incluses pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-701-10-516 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-192-14 Contrat déneigement (SP-2010-17-ST) – Dernière année d'option
--

ATTENDU le contrat de déneigement de 3 ans (2010 à 2013) avec 2 options de renouvellement (résolution 07-309-10);

ATTENDU les bonnes opérations et le faible niveau de plaintes;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de se prévaloir de la dernière année de renouvellement du contrat de déneigement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

De renouveler le contrat pour le déneigement avec la compagnie *Excavation Charles Gauthier* pour une dernière année.

D'autoriser une dépense maximale de 64 665 \$ pour l'année 2014, taxes incluses, à même de poste budgétaire 02-330-00-443 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-193-14	Octroi de contrat pour la réalisation d'une évaluation de la condition de la chaussée sur l'ensemble du territoire de la Ville
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville a demandé deux offres de service auprès de firmes spécialisées dans ce type d'intervention;

ATTENDU QUE la firme LVM a présenté l'offre la plus avantageuse pour la Ville;

ATTENDU QUE la Ville doit fournir à l'Agglomération de Montréal l'évaluation de l'état des surfaces de la chaussée routière afin de compléter le plan d'intervention pour la fin 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'accepter l'offre de service de la firme *LVM* pour la réalisation d'une évaluation de la condition de la chaussée sur l'ensemble de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le contrat à la firme *LVM* pour les services professionnels visant la réalisation d'une évaluation de la condition de la chaussée sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser la dépense de la somme de 11 382,53 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-610-00-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

07-194-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la réalisation de travaux d'aménagement d'une bretelle d'accès temporaire

ATTENDU la résolution numéro 06-166-14;

ATTENDU QUE la firme CIMA+ a procédé à la préparation des plans et devis techniques se rapportant au projet d'aménagement d'une bretelle d'accès temporaire, permettant la réouverture partielle de la sortie numéro 41 de l'autoroute 40 direction ouest;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la réalisation de travaux d'aménagement d'une bretelle d'accès temporaire permettant la réouverture partielle de la sortie numéro 41 et l'autoroute 40 direction ouest.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Contre

Dana Chevalier
Andrée Deschamps
Daniel Boyer
Yvan Labelle

Michel Boudreault

Adoptée sur division.

07-195-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation- Étude de circulation et de capacité du réseau local / dans le secteur nord

ATTENDU le processus d'études du développement du secteur Nord;

ATTENDU QUE la Ville veut déterminer le niveau de service actuel et la capacité résiduelle du réseau routier local desservant les secteurs résidentiels et industriels existants, les futurs projets et le nouveau secteur vacant;

ATTENDU les problèmes de congestion à l'heure de pointe particulièrement dans le secteur du boulevard Industriel, Chemin Sainte-Marie et de la sortie 44 boulevard Morgan de l'A-40 Ouest;

ATTENDU QUE la Ville veut inclure des travaux dans le cadre de son Programme Triennal d'Immobilisation pour résoudre le problème de congestion à l'intersection ci-haut mentionnée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour une étude de circulation et de capacité routière du réseau local dans le secteur Nord de la ville.

De retenir les critères d'évaluation suivants :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du responsable du projet	30
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	30
Compréhension du mandat	10

Adoptée à l'unanimité.

07-196-14 Abolition du poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne

ATTENDU QUE le poste d'attente de taxis situé à l'intersection des rues Lalonde et Sainte-Anne est peu utilisé par les taxis et les usagers;

ATTENDU QU' en retirant ce poste d'attente, la Ville récupèrera environ 6 espaces de stationnement additionnels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

De procéder à l'élimination du poste d'attente numéro 26 à l'intersection des rues Lalonde et Sainte-Anne et de maintenir les postes d'attente numéros 25 (Garden city et Pacifique) et 684 (John-Abbott College).

Adoptée à l'unanimité.

07-197-14 Rejet des soumissions relativement à un appel d'offres sur invitation – Service de téléphonie mobile

ATTENDU QUE la Ville a autorisé un appel d'offre sur invitation relativement à un service de téléphonie mobile au mois de mai 2014;

ATTENDU QUE le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) octroiera un nouveau contrat de service de téléphonie mobile, qui sera en vigueur dès le 1^{er} juin 2015, afin que les organismes municipaux bénéficient des tarifs les plus avantageux;

ATTENDU QUE la Ville souhaite obtenir un meilleur service de téléphonie mobile, au plus bas prix possible;

ATTENDU QUE le Conseil désire rejeter toutes les soumissions;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

De rejeter toutes les soumissions concernant un service de téléphonie mobile.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

07-198-14 Ateliers de discussion (charrette) sur le développement économique

ATTENDU QUE conformément à l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Ville a compétence en matière de développement économique local;

ATTENDU QUE la Ville regroupe plusieurs secteurs de développement économique que ce soit commercial, industriel, touristique ou institutionnel;

ATTENDU QU' une charrette sur le développement économique permettra de regrouper les différents intervenants du milieu afin de se concerter sur les différents enjeux économiques à prioriser dans les prochaines années;

ATTENDU QU' à la suite de ces ateliers, la Ville sera en mesure de développer une stratégie qui lui est propre et déterminera les fondements et orientations à suivre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'administration municipale à organiser une charrette de développement économique à l'automne 2014.

D'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-620-00-699 du fonds général pour l'exécution de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS**07-199-14 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 14 juillet 2014; **5 397 751,97 \$**

+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 juin 2014 **341 421,26 \$**

Total : **5 739 173,23 \$**

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 27 juin 2014 **298 195,62 \$**

Adoptée à l'unanimité.

07-200-14 Adjudication d'une émission de billets à la suite des demandes de soumissions publiques

ATTENDU QUE ceci fait référence à la réfection du réseau routier 2013 dans le Secteur Nord;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets du 22 juillet 2014 au montant de 650 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 753. Ce billet est émis au prix de 98.651 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

56 800 \$	1.70%	22 JUILLET 2015
58 500 \$	2,05%	22 JUILLET 2016
60 300 \$	2,20%	22 JUILLET 2017
62 000 \$	2,35%	22 JUILLET 2018
412 400 \$	2.50%	22 JUILLET 2019

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adoptée à l'unanimité.

07-201-14 Concordance (Émission de billets)

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de ce règlement, la Ville de

Sainte-Anne-de-Bellevue souhaite emprunter par billet un montant total de 650 000 \$:

Règlement numéro	Pour un montant de \$
753	650 000

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 650 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 753 soit réalisé;

Que les billets soient signés par Madame le maire et le trésorier;

Que les billets soient datés du 22 juillet 2014.

Adoptée à l'unanimité.

07-202-14 Courte échéance (Émission de billets)
--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	56 800 \$
2016	58 500 \$
2017	60 300 \$
2018	62 000 \$
2019	63 800 \$ (à payer en 2019)
2019	348 600 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 juillet 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 753, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. RESSOURCES HUMAINES**14.1. CONTRATS ET ENTENTES****07-203-14 Promotion au poste de bibliothécaire principale**

- ATTENDU la retraite de la Coordinatrice à la Bibliothèque;
- ATTENDU QUE la Ville désire revoir la structure de la gestion de la bibliothèque ;
- ATTENDU QUE pour ce faire, un poste de bibliothécaire principale est créé ;
- ATTENDU QUE la Ville favorise les promotions internes des candidats ayant un rendement à la satisfaction de ses supérieurs immédiats;
- ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs à l'effet de nommer Madame Annie Gauthier, bibliothécaire principale ;
- ATTENDU QUE le poste de bibliothécaire principale comporte de nombreuses responsabilités additionnelles par rapport au poste précédemment occupé par madame Gauthier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser la promotion de Madame Annie Gauthier au poste de bibliothécaire principale à la Bibliothèque de la Ville à compter du 17 mars 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Que le Directeur général, Martin Bonhomme soit autorisé à signer la lettre d'entente à intervenir dans ce dossier.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-702-30-146 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-204-14 Ajustement salarial - Superviseur de la Patrouille municipale

- ATTENDU la résolution 12-306-13 qui prévoyait la création d'un poste de superviseur de la Patrouille municipale;
- ATTENDU QU' un contrat de travail à durée indéterminé est intervenu entre la Ville et Monsieur Alain Dupuis;
- ATTENDU QUE lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2014, le Conseil avait décidé d'abolir le poste de coordonnateur à la Sécurité publique;
- ATTENDU QUE le superviseur de la Patrouille municipale a, par le fait même, de nombreuses responsabilités additionnelles;
- ATTENDU la recommandation du Directeur général d'ajuster les conditions salariales du superviseur de la Patrouille municipale afin de refléter son nouveau rôle et ses nouvelles responsabilités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le Directeur général à signer le nouveau contrat de travail à durée indéterminée de Monsieur Alain Dupuis daté du 14 juillet 2014.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-290-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

07-205-14 Transaction et quittance – Services techniques

- ATTENDU QUE l'employé occupe le poste de Directeur des services techniques pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- ATTENDU QUE l'employeur et l'employé ont convenu des termes du document « Transaction et quittance » daté du 14 juillet 2014;
- ATTENDU QUE l'employeur et l'employé souhaitent confirmer les termes de cette transaction et quittance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le directeur général, Monsieur Martin Bonhomme, à signer et exécuter le document « Transaction et quittance » intervenu le 14 juillet 2014 entre la Ville et le directeur des services techniques.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT**07-206-14 Avis de motion du règlement numéro 769 sur la circulation et la sécurité publique et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 769 sur la circulation et la sécurité publique et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements.

07-207-14 Avis de motion du règlement 533-64 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage afin de permettre la construction et l'exploitation des terrasses pour l'ensemble des lots se situant dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage afin de permettre la construction et l'exploitation des terrasses pour l'ensemble des lots se situant dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58.

07-208-14 Adoption du règlement numéro 767 relatif à la citation de la maison Michel-Robillard située au 20 345 chemin Sainte-Marie comme immeuble patrimonial

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement de citation d'un immeuble patrimonial a été donné lors de la séance tenue par le Conseil le 12 mai 2014;

ATTENDU QUE le conseil juge approprié d'adopter un règlement de citation de la maison Michel-Robillard (Peter Williamson), située au 20 345, chemin Sainte-Marie;

ATTENDU QUE la Ville est dotée d'un conseil local du patrimoine suivant la *Loi sur le patrimoine culturel*;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation de son conseil local du patrimoine;

ATTENDU QUE le conseil désire citer cet immeuble en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le règlement numéro 767 dont copie est jointe en annexe «A».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 10 juin 2014 au 14 juillet 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} juin 2014 au 30 juin 2014;
- Embauche – Employée au service de l'urbanisme;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

07-209-14 Levée de la séance

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 09

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Lucie Gendron
Directrice des affaires juridiques – Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9373